

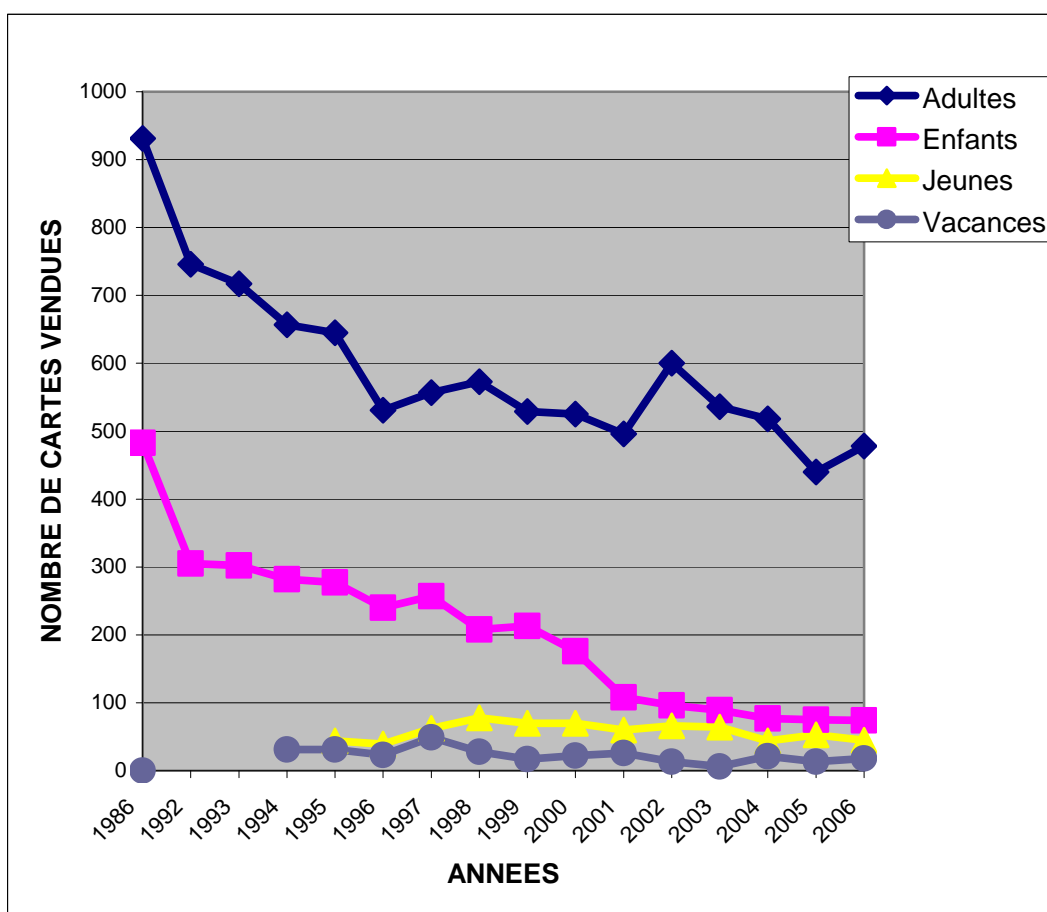
# Schéma de développement de la Bidouze

Projet de d'aménagement  
2008-2013

## Constat

Une baisse inexorable et continue de la vente des permis de pêche au sein de l'AAPPMA du Pays de Mixe et plus généralement au niveau national est constatée.

Au long terme, nous pouvons craindre la disparition pure et simple du loisir pêche non médiatisé ou mis à la mode comme sport, science ou passion. Les conséquences peuvent être désastreuses : non connaissance des populations piscicoles des rivières, ignorance des citoyens envers la nature et abandon simple de l'entretien des cours d'eau avec les conséquences engendrées comme l'eutrophisation, la pollution, la désertification de la faune.



Amikuzeko Erreken Lagunak dresse un bilan des qualités et des lacunes de la Bidouze.

L'association synthétise dix raisons majeures au déclin de la vente des permis et propose dix réponses en regard pour permettre à la Bidouze de retrouver son attraction antérieure.

Le schéma de développement quinquennal est réaliste et demande des subventions importantes et l'aide de partenaires afin de mettre en place les actions concrètes sur cette période.

La première action est la mise en place de deux pontons pour personnes à mobilités réduites dès le début 2008.

### Etat quantitatif et qualitatif de la rivière Bidouze et de ses affluents

Nous dressons une liste des qualités et des défauts de la rivière qui nous permet d'expliquer les différentes causes présentées ci-dessous :

#### Qualités et points positifs de la Bidouze :

- Rivière qui prend sa source au-dessus de Saint-Just Ibarre en première catégorie et s'étend jusqu'à Bidache pour la deuxième catégorie sur une part saumâtre.
- Rivière dans laquelle l'intégralité des différentes espèces de poissons est représentée : vairon, goujon, anguille, brochet, sandre, carpe, perche, black-bass, silure, tanche, chevesne, ablette, hotus, barbeau etc....
- Rivière dont certains parcours sont accessibles et nettoyés régulièrement : amont et aval du pont de Saint-Palais, parcours amont et aval du pont d'Aïcirits.
- Rivière très riche en salmonidés : de nombreuses truites farios autochtones peuplent l'amont de la rivières ainsi que ses affluents (Pagolle et Lambarre).
- Rivière dont les affluents ont été nettoyés par Amikuzeko Erreken Lagunak et dont la qualité de l'eau est garantie.

### Défauts et points négatifs de la Bidouze :

- Quasi inaccessibilité à la rivière sur de nombreux kilomètres, notamment en deuxième catégorie, sur l'aval de la commune d'Aïcirits-Camou-Suhast : cette partie de la rivière extrêmement riche en poissons blancs, brochets, carpes qui ne sont pas pêchés.
- Les sécheresses récurrentes de ces dernières années entraînent une mortalité de poissons, l'eutrophisation de l'eau, la Bidouze souffre énormément car les pompages se poursuivent.
- La pêche des poissons de « deuxième catégorie » (brochet, black-bass, perche, carpe, gardon ...) n'est pas mise en valeur et demeure marginalisée.

### Evaluations diagnostiques de la diminution de vente de cartes et actions proposées en réponse par Amikuzeko Erreken Lagunak

	Evaluations diagnostiques	Actions proposées
1.	La pêche n'est pas à la mode, est mal représentée et non médiatisée.	La pêche doit devenir un sport dans l'image qu'elle véhicule, accessible à tous et procurant des sensations fortes pour les poissons de combat (truites, brochets, carpes...) comme des sensations de détente (poisson blanc, anguilles...). Il faut développer <u>la communication</u> , créer des actions où la population se sente concernée : organisation de concours de pêche pour les plus anciens (le 15 septembre 2007), animation durant les fêtes locales avec retour sur les traditions, exposition plus médiatique des

		prises des pêcheurs.
2.	Les pêcheurs ne prennent plus le permis car le sentiment de manque de poissons domine.	<p><u>L'empoissonnement en truites arc-en-ciel</u> sur la deuxième catégorie devient une priorité : les pêcheurs désirent toute l'année, attraper du poisson qui demeure et s'adapte à la rivière. L'AAPPMA du Pays de Mixe doit déverser régulièrement des truites tout au long de l'année (4 à 5 fois par an) : <u>l'investissement dans une remorque double essieux et une cuve 1000 litres est indispensable</u> afin d'assurer un empoissonnement régulier.</p> <p>La mise en place <u>de frayères artificielles à brochet</u> permettra de développer ce poisson de combat recherché partout dans le monde par les spécialistes des carnassiers.</p> <p>La régulation de la population de poissons de fourrage (gardon, ablette, viron) assurera la vie et le développement des carnassiers. Pour cela, des pêches dans le lac de Béhasque où le gardon souffre de nanisme sont envisageables plutôt que l'achat de poissons dans les</p>

		<p>piscicultures.</p> <p>La pêche de la carpe, si prisée à travers l'Europe, demeure marginale alors que la Bidouze possède des spécimens de plus de quarante livres sur l'ensemble du parcours de deuxième catégorie, qui ne sont pas pêchés. Une campagne de communication avec création d'une animation autour de la carpe doit être envisagée, en faisant appel aux partenaires locaux (hôtels, camping) afin de valoriser la rivière pour ses richesses propres. La mise en relation avec les clubs de carpestes doit s'envisager. La création d'un parcours « carpe » avec pêche de nuit en dérogation est impérative.</p>
3.	Les personnes âgées ou à mobilité réduite ne peuvent pas exercer leur loisir sur la rivière car aucun aménagement n'est prévu pour elles.	La mise en place de <u>pontons pour personnes à mobilités réduites</u> est une priorité : six pontons doivent être implantés entre Saint-Palais et Aïcirits-Camou-Suhast.
4.	Les cours d'eau ne sont pas attrayants : la végétation empêche les pêcheurs d'exploiter correctement les coups, la pêche	<u>Le nettoyage des berges</u> doit être entrepris de manière systématique. L'accès aux lieux de pêche doit se développer, l'aménagement des

	<p>n'est possible que sur d'infimes parties de la rivière. Les cours d'eau manquent d'accès direct, impossibilité de se garer soulignée.</p>	<p>berges avec des voies pour circuler sur le modèle des communes de Saint-Palais et Aïcirits doit se développer.</p> <p><u>L'aménagement des berges</u> et de leurs environs immédiats doit s'ouvrir à des parcours de randonnée, de pistes cyclables et de lieux de détente avec pose de barbecues, de tables pour les repas, et l'implantation de végétation afin de couvrir des zones ombragées permettant aux familles d'apprécier la rivière.</p> <p>Sur Saint-Palais, il faut développer <u>l'attrait de la chute et la zone aval du pont</u> : pour cela, il est indispensable de remonter le niveau de l'eau (demande d'autorisation à la DDA pour la création d'une digue d'au moins 80 cm), empoissonnement en truites et black-bass, développement de population de canards ou de cygnes avec implantation de mangeoires permanentes.</p>
5.	Les jeunes ne sont pas amenés au	La mise en place de <u>journée</u>

	bord de l'eau par la famille : manque de contact direct avec le loisir pêche si aucun proche ne peut conduire l'initiation des enfants.	<u>d'initiation</u> pour les jeunes doit devenir incontournable : plusieurs journées dans l'année, création d'une école de pêche et démonstration des diverses techniques de pêche suivant les poissons.
6.	Le coût du permis freine les engagements des plus jeunes et amènent la réticence des adultes.	Le permis de pêche pour les plus jeunes doit être <u>gratuit</u> et offert par la Fédération sur simple demande. L'organisation de remise gratuite des permis doit être mise en place.
7.	Le manque de connaissances et de rencontre des pêcheurs entraîne un repli sur soi des personnes exerçant individuellement ce loisir : le manque d'échanges et de dialogue fait s'isoler le pêcheur et se replier sur lui-même, entraînant de même la non connaissance de la rivière.	Des expositions, des rencontres de pêcheurs locaux permettraient d'expliquer et de démarginaliser la pêche sur la Bidouze.
8.	Le manque d'eau récurrent depuis quelques années entraîne un sentiment d'impuissance et de dégoût.	Sur la Bidouze et ses affluents comme le Pagolle, une vingtaine de nasses anciennement construites pour le fonctionnement des moulins, sont emplies de sédiments et de végétation, d'enchevêtrement d'arbres en décomposition, et

		<p>totallement bouchées : <u>la cure de ces nasses</u>, sur 60 mètres et 3 de profondeur en estimant la largeur de la rivière à 12 mètres, permettrait immédiatement un gain de réserve d'eau de 43 200 m<sup>3</sup>.</p>
9.	<p>L'eutrophisation de l'eau, due aux différents facteurs extérieurs à la rivière entraîne le développement des algues et mousses ainsi que le réchauffement de l'eau : les cyprinidés remontent de plus en plus haut vers les sources des cours d'eau. La conséquence est la disparition des poissons considérés comme « nobles » (truites).</p>	<p>Le nettoyage des algues permettra une meilleure oxygénation. Création de chutes diverses pour oxygéner l'eau le long de la rivière.</p>
10.	<p><i>L'Entente des trois pays</i>, AAPPMA du Pays de Mixe, de la Nive et de Soule est caduque : seuls les membres des AAPPMA de la Nive et de Soule peuvent pêcher sur l'Iraty alors que les pêcheurs détenteurs du permis de Mixe ne peuvent pas sans l'APRN.</p>	<p>Une rencontre avec les présidents Bonzom et Etcheverry, présidents des AAPPMA de Soule et de la Nive s'impose pour relancer un processus d'entente.</p>